



Nanterre recrute



Rejoignez-nous !

Direction des ressources humaines
Service emploi, formation, organisation

DIRECTION : Direction de l'environnement

SERVICE : Etudes et Réalisations

FILIERE : Technique (fonctionnaire ou contractuel)

CADRE D'EMPLOI : Technicien territorial

LIEU : Nanterre – Hôtel de Ville

TECHNICIEN·NE ETUDES ET TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Nanterre, un pôle dynamique du Grand Paris, où l'environnement est une priorité avec 99,7 hectares d'espaces verts.

La direction de l'Environnement, intégrée aux services techniques, offre une opportunité unique de contribuer à des projets majeurs.

Regroupant des services variés tels que la transition écologique, les espaces verts et des cimetières, les études et réalisations, elle s'engage activement dans des actions innovantes en écologie urbaine, préservation de l'environnement et éducation environnementale. Si vous recherchez un rôle impactant dans un environnement dynamique, cette direction offre une plateforme idéale pour faire progresser des initiatives écologiques cruciales.

VOTRE MISSION :

Vous conduisez des opérations d'aménagements paysagers de la conception jusqu'à la réception des travaux.

VOS ACTIVITES PRINCIPALES :

Vous pilotez la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement paysager de l'espace public, la création d'espaces verts (parcs, squares...) et la création de cours d'écoles végétalisées.

Vous conduisez l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre, d'études paysagères et d'élaboration des dossiers techniques jusqu'au parfait achèvement des travaux.

Vous réalisez le suivi administratif, budgétaire et technique des opérations.

Vous donnez votre avis sur les projets paysagers des autres directions techniques et des aménageurs.

VOS COMPETENCES :

Aptitude à la gestion de projet et au travail en mode collaboratif
Connaissances en conception et suivi de chantier
Connaissance des logiciels informatiques de bureautique et métiers (Autocad)
Connaissance des marchés publics, des outils métiers et de l'environnement territorial

DOMAINE DE FORMATION :

Diplômé en aménagement paysager (BTS ou école du paysage)
Expérience en bureau d'études, spécialité paysage
Titulaire de l'AIPR et du permis B en cours de validité

NOUS REJOINDRE, C'EST :

Prendre part aux projets innovants d'une ville en transformation et tenant compte des défis sociaux et écologiques

Avoir accès à une organisation de travail en faveur de la conciliation d'une vie professionnelle et d'une vie personnelle (droits à RTT jusqu'à 21 jours par an, télétravail etc.)

Travailler au cœur d'une ville dynamique accessible en transports en commun (RER, bus)

Accéder à une politique RH active source d'évolution professionnelle, de développement des compétences et de reconversion professionnelle

Profiter d'une politique de rémunération et d'avantages sociaux attractifs : accès au restaurant d'entreprise, participation à la mutuelle, indemnité kilométrique vélo, Comité national d'action sociale, régime indemnitaire etc...

**ENVOYER VOTRE CANDIDATURE A :
CV ET LETTRE DE MOTIVATION**

COURRIER.ENVIRONNEMENT@MAIRIE-NANTERRE.FR